

APPEL \u00c0 PROJETS 2024

SOUTIEN A LA RECHERCHE ET A LA CREATION

(M-SRC-2024-1)

L'appel en bref

Pour faire quoi ?

Des op\u00e9rations de recherche scientifique, des op\u00e9rations de cr\u00e9ation artistique ou culturelle, des op\u00e9rations de recherche-cr\u00e9ation : consolidation, diffusion et valorisation de r\u00e9sultats ; pr\u00e9paration de nouveaux projets.

Pour qui ?

Port\u00e9 *a minima* par un membre d'une unit\u00e9 de recherche de l'UPVM ou un \u00e9tablissement partenaire du projet MIRANDA, en collaboration, le cas \u00e9ch\u00e9ant, avec d'autres acteurs.

A d\u00e9poser quand et comment ?

Au plus tard le 27 mai 2024 \u00e0 12h.

En utilisant le formulaire de d\u00e9p\u00f4t de projet disponible sur [la page de l'appel \u00e0 projets](#).

Avant de d\u00e9poser une proposition, il est n\u00e9cessaire de lire attentivement l'ensemble du pr\u00e9sent document et **pour toute question \u00e9crire \u00e0** aap.miranda@univ-montp3.fr.

Objectifs de l'appel

Le dispositif « **SOUTIEN A LA RECHERCHE ET A LA CREATION** » du projet **MIRANDA** vise à soutenir les travaux de recherche et de création en cours au sein des établissements partenaires ainsi qu'à favoriser l'émergence de projets reposant notamment sur une collaboration entre les équipes des établissements. Cet appel vise à :

- Soutenir des projets existants et entrant dans le périmètre scientifique de MIRANDA afin de les consolider, de leur donner une nouvelle ampleur ou d'améliorer leur visibilité ;
- Mettre en œuvre de nouveaux projets ;
- Préparer des projets de grande envergure dans le cadre des dispositifs à venir de MIRANDA ou à travers des appels à projets externes (Région Occitanie, ANR, Union européenne...);
- Favoriser la pluri/interdisciplinarité, explorer et approfondir le lien entre recherche et création.

Ce premier appel permettra également de compléter la cartographie des activités de recherche et de création conduites par les partenaires du projet, et ainsi de favoriser les synergies et les mises en relation pour les futurs appels à projets.

Ce dispositif sera renouvelé chaque année pendant toute la durée de MIRANDA, avec un **appel ouvert au printemps** pour des projets se déroulant à partir du mois de septembre et un **appel ouvert à l'automne** pour des projets se déroulant à partir du mois de janvier de l'année suivante.

Chaque appel est doté d'une enveloppe globale de 90 000 € répartie entre les deux vagues en fonction des opérations sélectionnées.

Projets éligibles

Opérations courtes, voire ponctuelles (une mission, une manifestation...) ou pouvant aller **jusqu'à 18 mois** à compter de la date de démarrage du projet, qui doit intervenir dans les 6 mois à partir du 1er septembre 2024.

Tout type d'opération pourra être financé, pour des montants allant **de 500 € à un maximum de 15 000 €** (sauf exception dûment justifiée).

Pour cet appel, les fonds octroyés à chaque opération sélectionnée seront intégralement gérés par les services de l'Université Paul-Valéry Montpellier (équipe MIRANDA), dans le respect des règles de financement de l'ANR (financements France 2030).

Dépenses éligibles :

- Dépenses de personnel (hors doctorantes, doctorants, post-doctorantes, post-doctorants)
- Indemnités de stage
- Droits d'auteur, de représentation, de propriété intellectuelle
- Frais de mission (transport et subsistance) pour les membres de l'équipe ou des personnalités externes
- Frais d'édition, publication, production, diffusion
- Frais d'organisation et de réception
- Prestations de service externe (y compris cession, co-production, co-réalisation)
- Achats (fonctionnement, petit matériel).

Modalités de dépôt

Recevabilité

- Dossier complet déposé avant la date butoir (*tout dossier incomplet ne sera pas évalué*), comportant le ou les visa(s) des directions des unités de recherche ou des écoles ou du CCN
- Inscription dans le périmètre scientifique de MIRANDA
- Proposition portée par un personnel permanent d'un des partenaires de MIRANDA* ; pour les membres non-permanents (doctorante, doctorant, post-doctorante, post-doctorant, ou chercheuse contractuelle, chercheur contractuel, artiste, ancienne étudiante ou ancien étudiant des écoles, ...), la candidature doit être appuyée et signée par un personnel permanent (ex : directrice ou directeur de thèse pour une doctorante ou un doctorant, responsable d'équipe, directrice ou directeur de l'unité de recherche, responsable désigné dans le dossier pour les écoles et le CCN, ...).

***Les établissements partenaires du projet MIRANDA sont** : l'Université Paul Valéry-Montpellier 3 (**UPVM**) à travers ses **unités de recherche** (et leurs tutelles dont le CNRS et l'Inrap), l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (**ENSAM**), Montpellier Contemporain-École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier (**MO.CO. Esba**), l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier (**ENSAD**), l'Institut Chorégraphique International - Centre Chorégraphique National de Montpellier (**ICI-CCN**).

Calendrier

- Ouverture de l'appel : 29 mars 2024
- Date limite de dépôt des dossiers : 27 mai 2024 à 12h
- Résultats : première quinzaine de juillet
- Démarrage des opérations : à partir du 1er septembre 2024

Évaluation et sélection des projets

L'examen et la sélection sont effectués par le [Comité de pilotage](#) de MIRANDA.

- Insertion dans les thématiques de MIRANDA
- Clarté des objectifs
- Cohérence de la méthodologie et du programme de travail
- Le cas échéant, qualité et complémentarité de l'équipe réunie, diversité des disciplines et des domaines (croisement recherche et création)
- Retombées attendues du projet dans le(s) champ(s) scientifique(s) et/ou artistique(s) concerné(s) et suites envisagées
- Cohérence de la demande budgétaire au regard de l'envergure du projet et de son calendrier, et de ses éventuels co-financements : le Copil se réserve le droit de moduler l'enveloppe accordée.
- Prise en compte des critères DD&RS dans le fonctionnement du projet
- Engagement dans l'application des principes de la science ouverte (FAIR)

Une attention particulière sera accordée aux projets comportant une dimension **pluridisciplinaire** (associant au moins deux disciplines différentes), **interdisciplinaire** (coopération intégrée entre les apports disciplinaires, croisement de méthodologies ...) et **transdisciplinaire** (notamment collaborations avec le secteur non académique).

Si votre projet est retenu

Mise en œuvre et suivi des opérations

Prenez rendez-vous avec l'équipe MIRANDA pour préciser les modalités de mise en œuvre de votre projet : contact.miranda@univ-montp3.fr

Les porteurs pourront solliciter les services d'appui à la recherche de l'université pour les accompagner dans les différents développements de leur projet : science ouverte/plan de gestion des données, médiation culturelle et scientifique, science participative, science société, recherche de financements, développement de partenariats avec des acteurs non académiques dont les ICC...

Engagement des porteurs

Utilisation des logos MIRANDA et France 2030 ainsi que des mentions relatives au financement dans tous les supports de communication, publications et productions.

Production d'un bilan à l'issue du projet.

Respect et alimentation du Plan de Gestion des Données de MIRANDA.